

PRINCIPES DU TRI

La gestion des déchets permet de :

- protéger les patients et les professionnels ;
- prévenir le risque infectieux et les accidents d'exposition au sang (AES) ;
- protéger les professionnels chargés de la collecte et du traitement ;
- prévenir les risques chimiques, toxiques ou radioactifs ;
- limiter l'impact environnemental des activités de soins.



TRI DES DÉCHETS AU MOMENT DU SOIN

Lors du soin :

- chaque déchet est immédiatement orienté vers la filière appropriée ;
- les objets piquants ou coupants sont éliminés immédiatement après utilisation ;
- les déchets ne sont pas déposés provisoirement sur une surface dans l'attente de leur élimination ;
- les déchets déjà placés dans un contenant ne doivent pas être récupérés pour être rétriés ;
- les limites de remplissage des contenants sont respectées ;
- les protocoles de tri de l'établissement sont appliqués.



DIFFÉRENTES FILIÈRES DE DÉCHETS

Les déchets produits lors des soins sont orientés vers différentes filières selon leur nature et les risques qu'ils présentent.



Déchets d'activités de soins non dangereux (DASND) : déchets qui ne présentent pas de propriété dangereuse nécessitant une filière spécifique.

Déchets d'activités de soins à risque infectieux (DASRI) : déchets présentant un risque infectieux + certaines catégories de déchets devant suivre cette filière même en l'absence de risque infectieux identifié.

Autres déchets à risque ou à filière spécifique : prise en charge spécifique en raison de leur nature ou du risque.

IDENTIFICATION DES DASRI

Sont considérés comme présentant un risque infectieux :

- les déchets ayant été en contact direct avec un foyer infectieux avéré ou suspecté ;
- les déchets fortement imprégnés de sang, de sécrétions ou d'excrétions, lorsqu'il existe un risque d'écoulement.



Certains déchets doivent être éliminés selon les modalités applicables aux DASRI, même en l'absence de risque infectieux identifié :

- les matériels et matériaux piquants ou coupants, qu'ils aient été ou non en contact avec un produit biologique ;
- les produits sanguins à usage thérapeutique incomplètement utilisés ou arrivés à péremption ;
- les déchets anatomiques humains correspondant à des fragments humains non aisément identifiables.

TRI ET GESTION DES DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS

Les déchets d'activités de soins (DAS) sont les déchets issus des activités de diagnostic, de suivi et de traitement préventif, curatif ou palliatif.

CONDITIONNEMENT DES DASRI

Les DASRI doivent être placés dès leur production dans des emballages adaptés à leur nature. Les emballages destinés aux DASRI :

- sont à usage unique ;
- sont identifiables par leur couleur jaune dominante ;
- comportent les marquages réglementaires ;
- sont adaptés aux caractéristiques des déchets qu'ils contiennent ;
- doivent être fermés avant leur enlèvement.



Les objets piquants ou coupants sont éliminés dans des collecteurs spécifiques résistants à la perforation, placés à proximité immédiate du soin.

Les déchets non perforants sont placés dans des emballages adaptés à leur nature et conformes à la réglementation : sacs, caisses ou fûts, selon le type de déchet.

COLLECTE, ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

Après leur production, les déchets suivent un circuit organisé : production → tri → conditionnement → collecte interne → entreposage → transport → traitement

Les emballages contenant des DASRI sont fermés avant leur évacuation et ne doivent plus être ouverts.



Entreposage des DASRI

Les conditions et les durées maximales d'entreposage dépendent de la quantité de DASRI produite sur un même site.

DÉCHETS SPÉCIFIQUES

Déchets médicamenteux

Doivent être orientés vers les filières prévues pour leur collecte et leur traitement.

Déchets chimiques et toxiques

Doivent être identifiés, conditionnés et éliminés selon une filière adaptée au risque chimique.



Déchets radioactifs

Leur gestion répond à des règles spécifiques prenant en compte les caractéristiques du radionucléide et son niveau d'activité.

Pièces anatomiques d'origine humaine

- fragments anatomiques humains non aisément identifiables, qui relèvent des dispositions applicables aux DASRI ;
- les pièces anatomiques d'origine humaine aisément identifiables, qui suivent une filière spécifique.

RISQUES SI MAUVAISE GESTION

Une mauvaise gestion des déchets d'activités de soins peut exposer les patients, les professionnels, les personnels chargés de leur collecte et l'environnement à différents risques.

Risque infectieux
Risque de blessure et d'AES
Risques chimiques, toxiques ou radioactifs
Risques environnementaux



Le tri doit permettre une juste orientation des déchets.

